Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-215600537-20261102-20261102086-DE

Département du Morbihan

M a i r i e
E L V E N
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité
_____

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 2 novembre à 19h30, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc LE TRIONNAIRE, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 27 octobre 2026

Présents (27) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAULT, M. GERARD, M. NOIRBENT, Mme ETTINGER, M. SIMON, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LE ROUZIC, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.
Absents excusés (2) : Mme LE BLEVENEC (pouvoir à Mme MAINGUY), Mme LASSERRE (pouvoir à Mme MALINGE).
Quorum (15) : Atteint
Secrétaire de séance : Mme BREDOUX

2026/086 Convention de coopération avec le collège Simone Veil – Tarif prévisionnel 2027

Lors de la séance du 24 mai 2022, le conseil municipal a décidé de renouveler un partenariat pour la production de repas avec le conseil départemental du Morbihan et le collège public Simone Veil sous forme d'une convention de coopération pour une durée de 5 ans.

Conformément à l'article 5-1 de la convention de coopération, le prix des repas (prévisionnel et définitif) est défini par le conseil municipal de la commune.

Ce tarif est composé :

- Du coût des denrées alimentaires / repas
- Du coût de revient / repas calculé selon les frais de fonctionnement de la cuisine centrale
- D'une participation aux investissements (coût d'amortissement / repas).

Il convient donc de fixer :

- le coût prévisionnel d'un repas sur 2027 (coût prévisionnel 2026 révisé de la projection de l'évolution des prix à la consommation 2027, soit 2,3%).

Coût prévisionnel 2027 :

	Collégien et Adulte
Prix de denrées	*Prix du marché**
Coût de production	2,020 €
Participation aux investissements	0,315 €
Coût hors denrées	**2,335 €**

* A titre indicatif, en septembre 2026 les prix de denrées pour les collégiens et adultes sont respectivement de 2,63 € TTC et 3,05 € TTC.

Signé par : MARINE BREDOUX
Date : 08/11/2026
Qualité : Signature2_Delibs_1444

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 056-215600537-20261102-20261102086-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** le tarif prévisionnel 2027, applicable au 1er janvier, à 2,335 € + prix de denrées prévus au marché ;
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer toute pièce afférente à ce dossier.

Pour : 29 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fait à ELVEN, le 3 novembre 2026

Le Maire
Luc LE TRIONNAIRE

La secrétaire de séance
Marine BREDOUX

Signé par : LUC LE TRIONNAIRE
Date : 05/11/2026
Qualité : MAIRE